



# Académie des sciences d'outre-mer

## Les recensions de l'Académie<sup>1</sup>

***Citoyens-soldats au XXI<sup>e</sup> siècle : une réserve opérationnelle pour une armée professionnelle / Antoine-Louis de Prémonville (dir.)***

**éd. Lavauzelle, 2013**

**cote : 59.577**

Trois lieutenants qui ont fait une expérience de triple intégration Réserve-Active-Entreprise proposent ce plaidoyer pour le développement d'une réserve opérationnelle. Leur livre comprend un intéressant rappel historique sur les soldats-citoyens depuis les hoplites jusqu'aux francs-archers, aux milices provinciales de Louis XIV, aux Gardes nationales et aux divisions de réserve et de territoriale du 20<sup>e</sup> siècle.

L'ambitieux *plan réserve* de l'an 2000 a été modifié en 2003 par la création de deux organisations :

- la *réserve opérationnelle* qui fait appel à 60.000 *engagements à servir dans la réserve* (ESR) de 1 à 5 ans
- la *réserve citoyenne*, moins développée, destinée à resserrer le *lien Armée-Nation* par des contrats de 3 ans.

La réserve opérationnelle peut être engagée dans différentes missions : - alerte *Guépard* (800 réservistes) – plans *Vigipirate et Ephaïstos* (feux de forêt) – sécurité civile. La formation initiale est dispensée par des cours de formation de 2 à 4 semaines. Les personnels spécialisés (interprètes, Santé) reçoivent des affectations individuelles, les autres sont intégrés dans des unités constituées (URPP-UIR).

Un *Comité de liaison Réserve-Entreprises* gère le partenariat avec l'armée. La réussite de l'intégration suppose la motivation des réservistes, et en particulier des femmes qui doivent se distinguer par leur engagement. Les *retours d'expérience* (11 cas analysés) confirment la réussite de l'intégration, favorisée par la popularité de la Défense dans l'opinion (exemple du *Service militaire adapté* dans les DOM-COM).

Les armées américaine, suisse et israélienne démontrent la validité du concept, alors que la Russie doit réformer son organisation. Le budget français des réserves, réduit en 4 ans de 315 à 72 millions d'euros, ne permet pas de constituer une véritable réserve opérationnelle. Un effort paraît nécessaire en particulier pour renforcer la force de *sécurité du territoire* (Vigipirate).

**Maurice Faivre**



<sup>1</sup> Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).  
Basé(e) sur une oeuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).